



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
13 avril 2018  
Français  
Original : anglais

---

### Rapport final du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies au Libéria

#### I. Introduction

1. Dans sa résolution [2333 \(2016\)](#), le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) pour une dernière période qui prendrait fin le 30 mars 2018 et a demandé à être tenu informé de la situation au Libéria et de l'exécution du mandat de la MINUL. Le présent rapport fait le point sur les principaux faits survenus dans le pays depuis la parution de mon précédent rapport, en date du 16 juin 2017 ([S/2017/510](#)), notamment le processus électoral et le transfert démocratique du pouvoir politique, la liquidation de la MINUL et l'évolution de la présence des Nations Unies au Libéria.

#### II. Principaux faits nouveaux

##### A. Situation politique

2. La tenue d'élections présidentielles et législatives, et la passation de pouvoirs d'Ellen Johnson Sirleaf à George Manneh Weah le 22 janvier 2018, ont dominé la période considérée, qui a également été marquée par la mise en place d'un nouveau gouvernement, le démarrage de la planification du programme de développement et l'achèvement du mandat de la MINUL le 30 mars, avec la visite au Libéria de la Vice-Secrétaire générale de l'Organisation des Nations Unies, Amina J. Mohammed, les 22 et 23 mars.

##### *Processus électoral*

3. Les préparatifs des élections ont débuté avec l'affichage des listes électorales provisoires, du 12 au 17 juin, suivi par la période de désignation des candidats, du 19 au 21 juillet. Bien que des plaintes se soient fait entendre au sujet des listes électorales finales, elles ont été réglées avec l'appui de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de la MINUL et d'autres partenaires internationaux.

4. La Commission électorale nationale a approuvé 1 026 candidats aux élections législatives (84,1 % d'hommes et 15,9 % de femmes) représentant 26 partis politiques. Elle a également approuvé 20 candidats à l'élection présidentielle, dont une femme. Les élections se sont déroulées dans la paix, le 10 octobre, avec la participation de plus de 1,6 million d'électeurs, soit 75,2 % des 2,1 millions d'inscrits



sur les listes. Le 19 octobre, comme aucun candidat n'avait obtenu la majorité absolue, la Commission électorale nationale a annoncé la tenue d'un second tour, le 7 novembre, entre les deux principaux rivaux, le Sénateur George Weah, candidat de la Coalition pour le changement démocratique, et Joseph Boakai, Vice-Président du Libéria et membre de la formation politique au pouvoir, le Parti de l'unité (Unity Party).

5. Le second tour de scrutin a été retardé par une action en justice intentée par le Parti de la liberté (Liberty Party), dont le candidat, Charles Brumskine, s'était classé troisième au premier tour, et auquel le parti au pouvoir s'est ensuite rallié pour contester les listes électorales, évoquant des suspicions de fraude et d'irrégularités massives. Après avoir ordonné la suspension du second tour, le 6 novembre, pour donner le temps de régler le litige, la Cour suprême a classé le dossier, le 7 décembre, et ordonné à la Commission électorale nationale de procéder au second tour, sous réserve de régler un certain nombre d'irrégularités qui avaient marqué le premier tour, concernant notamment les noms dupliqués sur les listes électorales. Avec l'appui des partenaires internationaux, dont la CEDEAO, le PNUD et la MINUL, la Commission a pris des mesures correctives et satisfait aux conditions définies par la Cour suprême. Le 26 décembre, elle a tenu le second tour de scrutin, avec la participation de près de 56 % des électeurs inscrits et, le 29 décembre, elle a déclaré vainqueur George Weah, avec 61,5 % des suffrages validés.

6. Tout au long du processus électoral, mon Représentant spécial pour le Libéria, Farid Zarif, s'est attaché à s'acquitter de sa mission de bons offices et d'appui politique en encourageant les dirigeants politiques à honorer les engagements qu'ils avaient pris, dans la Déclaration de la rivière Farmington, de régler les litiges électoraux par des voies juridiques et pacifiques. Le 4 juillet 2017, avec l'appui de la MINUL, la Commission nationale indépendante des droits de l'homme a organisé une conférence qui a réuni des représentants des partis politiques, des organisations de la société civile et des médias, au cours de laquelle les partis politiques se sont engagés à respecter le principe de non-violence, à mettre l'accent sur les questions de fond et à éviter les discours de haine dans les campagnes électorales.

7. Pendant les deux tours de scrutin, la MINUL a secondé les centres de crise mis en place par des organisations non gouvernementales régionales et locales, telles que le Réseau ouest-africain pour l'édification de la paix et le Centre international Angie Brooks pour l'autonomisation des femmes, le développement du leadership, la paix et la sécurité internationales. Elle a également assuré une coordination avec la CEDEAO, l'Union du fleuve Mano et l'Union africaine ainsi qu'avec l'Union européenne, le Centre Carter et le National Democratic Institute. Elle a publié quatre communiqués conjoints avec l'Union africaine et la CEDEAO, à des moments critiques de la période électorale, afin d'appeler tous les acteurs politiques à respecter le climat de paix et à accepter la volonté du peuple libérien. Le processus électoral a également bénéficié de l'appui du Président guinéen Alpha Condé, alors président de l'Union africaine, et du Président du Togo et Président en exercice de la CEDEAO, Faure Gnassingbé, qui se sont rendus au Libéria, le 1<sup>er</sup> novembre. En outre, pour compléter la contribution apportée par la mission de bons offices de mon Représentant spécial pour le Libéria, Olusegun Obasanjo, ancien Président du Nigéria et membre de mon Groupe consultatif de haut niveau sur la médiation, s'est rendu au Libéria, le 28 décembre, avec mon Représentant spécial pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Mohamed Ibn Chambas. Par ailleurs, la Commission de consolidation de la paix a assuré un accompagnement politique pendant toute la période électorale. Elle a notamment organisé une réunion au niveau des ambassadeurs le 21 novembre et des réunions d'experts sur la préparation des élections.

*Le nouveau gouvernement*

8. La cinquante-quatrième législature a entamé ses travaux le 15 janvier 2018. Une semaine plus tard, le 22 janvier, George Weah a prêté serment en tant que Président du Libéria lors d'une cérémonie à laquelle ont assisté des milliers de citoyens libériens et de nombreux chefs d'État et de gouvernement africains, ainsi que d'autres dignitaires étrangers. Dans son discours d'investiture, le Président Weah a réaffirmé sa promesse électorale d'œuvrer en faveur de l'égalité et de l'élimination de la pauvreté et s'est engagé à promouvoir les intérêts des pauvres, comme il l'a précisé le 29 janvier, lors de son premier discours sur l'état de la nation, en définissant ses domaines d'action prioritaires, notamment l'éducation, la santé, l'égalité des sexes, l'autonomisation des jeunes, le développement des infrastructures, l'agriculture, l'état de droit, la réforme agraire, la réforme du secteur de la sécurité et le respect du principe de responsabilité. Il a également proposé une révision de la Constitution afin d'en retirer les clauses d'exclusion, annoncé une baisse de son salaire de 25 % et encouragé les autres branches du gouvernement à suivre son exemple, compte tenu de la situation financière désastreuse dont avait hérité son gouvernement.

9. Lors de son premier voyage à l'étranger en tant que chef d'État, le Président Weah a participé au Sommet de l'Union africaine, tenu à Addis-Abeba le 28 janvier, puis s'est rendu en France, au Maroc et au Sénégal, du 14 au 23 février. Lors de ses déplacements, le Président Macky Sall du Sénégal et le Président français Emmanuel Macron, notamment, se sont engagés à soutenir le Libéria, tout comme des hauts fonctionnaires marocains et des investisseurs potentiels, y compris des joueurs de football africains connus. Le Vice-Président de la Banque mondiale a annoncé un appui budgétaire supplémentaire de 20 millions de dollars, et une contribution de 5 millions de dollars, pour promouvoir le sport au Libéria. Le 5 mars, le Président Weah s'est rendu au Nigéria pour une visite officielle, au cours de laquelle il s'est entretenu avec le Président Muhammadu Buhari de questions d'intérêt commun et a demandé l'appui du Nigéria pour améliorer les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'agriculture et des mines ainsi que le secteur privé dans son pays, tout en exprimant sa gratitude pour le rôle joué par le Nigéria dans le maintien de la paix et de la stabilité au Libéria.

10. La Commission électorale nationale a annoncé la tenue d'élections partielles, le 8 mai, afin de pourvoir les sièges de sénateur des comtés de Montserrado et de Bong laissés vacants par le Président Weah et la nouvelle Vice-Présidente, Jewel Howard-Taylor, respectivement, mais le budget nécessaire pour organiser ce scrutin n'a pas été approuvé et la Commission a encore des sommes à régler au titre des élections de 2017.

11. La Vice-Secrétaire générale s'est rendue au Libéria, les 21 et 23 mars, afin de participer, comme on l'explique ci-après, aux cérémonies organisées à l'occasion du départ de la MINUL et du transfert à la CEDEAO de Radio MINUL (la station de radio de la Mission), à des conférences sur la réconciliation nationale et au lancement du nouveau programme national de développement. Elle s'est également entretenue en tête-à-tête avec le Président Weah, ainsi qu'avec les membres du groupe des femmes parlementaires, des représentants de la société civile et des partenaires de développement, et a inspecté un projet financé au moyen des contributions statutaires versées au titre de la MINUL, visant à améliorer la sécurité alimentaire, à New Kru Town, une banlieue de Monrovia. Dans tous ses entretiens, la Vice-Secrétaire générale a insisté sur le fait que les objectifs de développement durable étaient indispensables à la réalisation d'un développement et d'une paix durables, au même titre que la réconciliation nationale, qui ne deviendrait une réalité qu'avec la pleine participation de tous les citoyens, notamment les femmes et les jeunes.

12. Le Président de la formation Libéria de la Commission de consolidation de la paix s'est également rendu au Libéria du 21 au 24 mars, pour témoigner de la volonté constante de la Commission d'appuyer le pays.

#### *Réconciliation nationale*

13. Le manque de financement et les retards enregistrés dans le domaine législatif ont fortement entravé la mise en œuvre de certains aspects du plan de consolidation de la paix au Libéria présenté au Conseil de sécurité dans une lettre datée du 4 avril 2017 (voir [S/2017/282](#)), dans lequel sont décrits en détail les objectifs de réconciliation à atteindre avant le départ de la MINUL et formulées des propositions en vue de la promotion des réformes législatives et des politiques en faveur des jeunes. Financées par des donateurs, les initiatives de réconciliation portant sur la prévention des conflits liés aux élections, grâce notamment à la mobilisation des jeunes, ont en revanche été plus concluantes.

14. Entre août 2017 et mars 2018, le gouvernement sortant et le nouveau gouvernement ont révisé la stratégie d'apaisement, de consolidation de la paix et de réconciliation nationale, avec l'appui de la MINUL. En plus de confirmer l'importance des 12 domaines thématiques existants pour la réconciliation nationale, il a été décidé d'élaborer des annexes axées sur la mobilisation de ressources, les engagements pris par le Gouvernement dans le plan de consolidation de la paix et les interventions s'appuyant sur les conclusions de l'indice de cohésion sociale et de réconciliation.

15. Pendant la même période, des organisations non gouvernementales ont facilité la tenue, dans les comtés de Bong, Grand Cape Mount, Grand Gedeh, Lofa, Margibi, Nimba, Rivercess et Sinoe, de dialogues de réconciliation qui ont abouti à l'organisation par le Gouvernement, à Monrovia, d'une conférence d'entente nationale, les 21 et 22 mars. À la clôture de la conférence, le Président Weah a rappelé que les précédentes initiatives de réconciliation n'avaient eu qu'un impact éphémère, notamment celles lancées en 2012 alors qu'il était ambassadeur pour la paix, et qu'elles n'avaient pas empêché la réapparition des vieilles rancœurs et divisions. Paraphrasant Nelson Mandela, le Président a souligné que la réconciliation ne s'enracinerait et ne se pérenniserait que lorsque tous les Libériens, se sachant écoutés et associés, en particulier, à la vie économique du pays, sentiraient un changement dans leur cœur et leur esprit et se considéreraient alors comme les membres d'une seule et même famille. La Vice-Secrétaire générale a rappelé l'importance d'une intégration pleine et entière à la vie politique et économique pour parvenir à la réconciliation, condition préalable à une paix durable.

16. Au 30 mars 2018, la législation proposée quatre ans plus tôt pour promouvoir la réconciliation, en particulier les projets de loi relatifs aux droits fonciers et à la décentralisation, n'était toujours pas adoptée. En décembre 2017, le centre de services du comté de Montserrado a ouvert ses portes, marquant ainsi la fin du programme de décentralisation lancé par le Gouvernement en février 2015. Grâce à l'appui de la MINUL et d'autres partenaires, chacun des 15 comtés du pays est aujourd'hui doté d'un centre de services, ce qui permet aux Libériens, pour la première fois dans l'histoire de leur pays, d'avoir accès aux services en dehors de Monrovia. Afin de continuer à développer les services publics, il faudra inscrire un montant suffisant au budget national pour couvrir les dépenses de fonctionnement et adopter le projet de loi relatif à la décentralisation.

## B. Conditions de sécurité

17. Les conditions de sécurité sont restées stables. Du 1<sup>er</sup> juin 2017 au 30 mars 2018, la Police nationale libérienne a enregistré 10 263 atteintes à la sécurité, principalement des infractions telles que des vols, des cambriolages, des vols qualifiés et des voies de fait ainsi que des manifestations et des litiges fonciers ponctuels. À chaque fois, elle est intervenue efficacement sans recourir à la force, y compris dans les comtés reculés, bien que des policiers aient dû puiser dans leurs propres ressources pour compenser le manque de personnel et de moyens.

18. La Police nationale libérienne a mis sur pied et dirigé une équipe spéciale conjointe chargée de garantir la sécurité des élections, composée de représentants de tous les services responsables du maintien de l'ordre et de la MINUL. Malgré de fortes tensions politiques, aucun problème de sécurité majeur n'est survenu pendant la période électorale, même lors de grands rassemblements politiques, dont certains ont réuni environ 80 000 personnes. Le 20 septembre, à Sanniquellie (comté de Nimba), un affrontement a éclaté entre des partisans du Parti de la liberté et de la Coalition pour le changement démocratique, faisant un blessé grave. Le 21 septembre, des partisans des candidats du Parti de l'unité et de la Coalition pour le changement démocratique, qui se disputaient un siège à la Chambre des représentants, se sont affrontés à Paynesville (comté de Montserrado). Certains ont été légèrement blessés par des jets de pierres. Dans les deux cas, la Police nationale libérienne a rétabli le calme sans recourir à la force. Lors de la cérémonie d'investiture, le 22 janvier 2018, quelque 50 personnes auraient été blessées dans une bousculade, qui a été maîtrisée par la Police de manière pacifique.

## C. Situation humanitaire

19. Au 30 mars, le Libéria comptait 10 791 réfugiés ivoiriens enregistrés, chiffre en baisse par rapport au niveau record d'environ 224 000 réfugiés atteint en 2011. Depuis que les rapatriements volontaires ont repris en décembre 2015 après l'épidémie d'Ebola, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a facilité le retour de 27 638 réfugiés en Côte d'Ivoire. Les conditions y sont restées globalement propices aux retours, bien que certains réfugiés aient cité comme obstacles l'insécurité et les difficultés d'accès à la terre, à des services de base ou à des moyens de subsistance dans les zones de retour, outre le scepticisme à l'égard de la réconciliation nationale et du rétablissement de la cohésion sociale. Pour apaiser ces inquiétudes, le Haut-Commissariat a fait visiter les villages de retour à des réfugiés pour qu'ils puissent juger de la situation et des services disponibles.

20. Entre le 1<sup>er</sup> juin 2017 et le 12 mars 2018, on a enregistré 23 épidémies, notamment de fièvre de Lassa, de rougeole, de variole du singe, de méningococcie et de shigellose ; sur les 352 personnes touchées, 13 décès ont été signalés. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et d'autres partenaires ont aidé le Ministère de la santé et l'Institut national de santé publique à renforcer les capacités nationales de détection et de prévention des menaces contre la santé publique ainsi que les capacités d'intervention, le cas échéant. L'OMS, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le PNUD et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ont également aidé le Gouvernement à renforcer la préparation multirisque et la capacité de réaction, les activités étant financées par le Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire pour l'action contre l'Ebola. Grâce à cela, les dispositions du Règlement sanitaire international sont appliquées à tous les points d'entrée dans le pays.

## D. Droits de l'homme

21. La situation en matière de droits de l'homme est restée marquée par les violations perpétrées essentiellement contre des femmes et des enfants. Entre juin 2017 et février 2018, le Ministère de la condition féminine, de l'enfance et de la protection sociale a enregistré 596 cas de violence sexuelle et sexiste, dont 391 viols ou agressions sexuelles ; 67,3 % des victimes étaient des enfants. Des facteurs culturels et sociaux ainsi que des lacunes généralisées dans le système de justice pénale contribuent toutefois à l'impunité des auteurs de tels crimes. Des pratiques traditionnelles néfastes telles que la mutilation génitale féminine persistent également. Le 20 janvier 2018, alors que la mise en place d'un cadre législatif criminalisant ces pratiques avait été maintes fois reportée, la Présidente d'alors, Ellen Johnson Sirleaf, a signé un décret qui érigeait en infraction pénale la mutilation génitale des filles âgées de moins de 18 ans, n'atteignant ainsi que partiellement l'objectif de la pleine incrimination des mutilations génitales féminines fixé par son gouvernement en 2016 dans le cadre de l'Examen périodique universel.

22. Le 15 juin 2017, la Plateforme de la société civile pour la défense des droits de l'homme, consortium national d'organisations non gouvernementales œuvrant en faveur des droits de l'homme créé en décembre 2016 avec l'appui de la MINUL, a signé un mémorandum d'accord avec la Commission nationale indépendante des droits de l'homme en vue de renforcer la coordination, la surveillance et la décentralisation conjointes des initiatives relatives aux droits de l'homme. Entre août et décembre 2017, des réseaux de la société civile axés sur les droits de l'homme ont été créés dans les comtés suivants : Bong, Grand Bassa, Grand Cape Mount, Grand Gedeh, Maryland, Nimba et Rivercess.

## E. Situation économique

23. Considérant que le pays était défaillant, le 28 février 2018, le Président Weah a créé un comité chargé d'élaborer un programme de redressement et de transformation rapides. Il est estimé qu'en 2017 la balance des opérations courantes s'établissait à -0,6 milliard de dollars, soit -26,6 % du produit intérieur brut, et le déficit budgétaire à -4,7 % du produit intérieur brut. Dans son discours sur l'état de la nation, le Président a signalé une baisse de 13 % des recettes, qui étaient passées de 565,1 millions de dollars en 2016 à 489,1 millions en 2017. La baisse des cours mondiaux des produits de base, les effets résiduels de l'épidémie d'Ebola de 2014 et les fuites de fonds publics dues à la corruption ont nui à la situation macroéconomique. Le produit intérieur brut devrait augmenter de 4 % en 2018, en raison d'une expansion de la production d'or et du secteur agricole ; en 2020, la croissance devrait atteindre 6 %, ce qui serait toujours inférieur au niveau d'avant l'épidémie (8,7 %).

24. Des mesures de consolidation adoptées pendant les exercices précédents se sont révélées inefficaces ; les déséquilibres budgétaires, qui restent insoutenables, entravent la croissance et le développement. Les dépenses renouvelables représentaient 87 % du budget national de l'exercice 2016/17 ; les salaires à eux seuls correspondaient à 57 % du budget. En ce qui concerne le montant des crédits alloués dans le budget de l'exercice 2017/18, il a été recommandé de réduire certaines dépenses au titre des biens et services, tels que les déplacements, les communications et les ateliers, soit une réduction – jugée nécessaire – de 27,4 millions de dollars par rapport aux 563,5 millions de dollars prévus auparavant, mais de protéger, entre autres, les crédits alloués aux rémunérations, aux médicaments et aux produits alimentaires. Il faut également diversifier l'économie, ce qui exige d'investir dans le commerce extérieur et les infrastructures, tout en luttant efficacement contre la corruption. Pendant la période électorale, la dépréciation du dollar libérien par rapport

au dollar des États-Unis s'est accélérée et le taux de change est passé de 117,2 au 30 septembre 2017 à 125,6 au 5 décembre 2017. Pour enrayer ou inverser la tendance, il faudra augmenter la production nationale de façon à atténuer la dépendance envers les importations et à gérer les contraintes relatives à l'offre et à la demande. Le taux de change et l'évolution des habitudes de consommation font que les petites entreprises subissent des pertes de change pour les biens qu'elles achètent en dollars des États-Unis mais vendent en dollars libériens. Les prix nationaux sont en hausse : depuis septembre 2017, le prix de vente au détail d'un sac de 50 kilogrammes de riz, aliment de base, a augmenté de 25 % par rapport à la même période en 2016, et la dépréciation du taux de change fait grimper le prix des intrants. Le prix des produits pétroliers, et donc les coûts de transport, ont également augmenté, ce qui touche en particulier les Libériens qui vivent en dessous du seuil de pauvreté.

### **III. Sécurité nationale et appareil judiciaire**

#### **A. Sécurité nationale : stratégie et dispositif**

25. Achevés en septembre 2017 avec le soutien de la MINUL, la version révisée de la stratégie de sécurité nationale et le plan d'application y afférent devraient être approuvés par le Conseil national de sécurité en avril 2018. Tout en mettant l'accent sur la sécurité humaine, la stratégie précise les rôles et les responsabilités des institutions chargées de la sécurité. Les coûts relatifs à son application sont pris en compte dans l'examen des dépenses publiques que mène actuellement le Ministère des finances et de la planification du développement, avec l'appui de la Banque mondiale et de l'Organisation des Nations Unies, en vue d'aider le Gouvernement à planifier à long terme le financement des secteurs de la justice et de la sécurité.

26. Les efforts faits pour appliquer la loi de 2016 relative à la Police nationale libérienne, la loi relative au Service libérien de l'immigration et la loi sur le contrôle des armes à feu et des munitions ont été poursuivis. Mis sur pied pendant la période considérée, les comités de gestion des services de police et d'immigration ont favorisé l'établissement et l'approbation de systèmes de réglementation et d'instructions administratives. Cependant, aucune mesure n'a été prise pour mettre en place les comités civils de contrôle prévus par la législation. Bien qu'il ait été promulgué en octobre 2017, le code de justice militaire unifié n'est pas encore pleinement applicable. En effet, l'armée continue de relever de la compétence de la justice civile, conformément au mémorandum d'accord conclu entre le Ministère de la justice et le Ministère de la défense. La version finale d'un projet de loi sur la sécurité publique, qui prévoit notamment de réglementer les entreprises de sécurité privées, a été établie en février et doit être examinée par le Gouvernement.

27. Depuis octobre 2017, l'équipe spéciale pour l'égalité des sexes et le secteur de la sécurité, qui se compose de représentants de trois ministères et de huit organismes du secteur de la sécurité, conduit des activités de formation et de renforcement des capacités, d'échange d'informations et de sensibilisation, en vue d'accroître la participation des femmes à la réforme de l'appareil de sécurité et d'intégrer la question de l'égalité des sexes dans les opérations de sécurité. En outre, pour que la population soit mieux associée, quatre dialogues publics ont été organisés à l'Université du Libéria par le groupe de réflexion sur la réforme du secteur de la sécurité.

28. Le mandat de la MINUL prenant fin le 30 mars, l'ONU continuera d'appuyer les secteurs de la justice et de la sécurité dans le cadre d'un programme conjoint triennal dirigé par le PNUD et axé sur le développement des institutions, dont la Police nationale libérienne et le Service libérien de l'immigration. L'équipe spéciale

pour l'égalité des sexes et le secteur de la sécurité recevra un soutien financier du Fonds pour la consolidation de la paix, qui sera géré par l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes . L'aide bilatérale et régionale devrait se poursuivre. Par ailleurs, le Gouvernement a commencé d'étudier les possibilités qui s'offraient à lui pour renforcer la coopération en faisant appel à de nouveaux partenaires bilatéraux.

## **B. Police nationale libérienne**

29. Au 30 mars 2018, la Police nationale libérienne comptait 5 053 agents, dont 959 femmes. Soixante-quinze pour cent des effectifs sont déployés dans le comté de Montserrado.

30. La Police nationale libérienne a conduit plusieurs opérations en vue d'assurer la sécurité des élections. À cette fin, une équipe spéciale conjointe chargée de la sécurité a planifié et conduit le déploiement de 7 355 membres des forces de l'ordre. Tout au long de la période électorale, la Police nationale libérienne a redoublé d'efforts, en mettant l'accent sur la police de proximité et la prévention des conflits, en nouant et en entretenant un dialogue fructueux avec les responsables locaux et les associations locales de jeunes et en communiquant avec les partis politiques. Forte du soutien de la MINUL, elle a effectué des analyses rétrospectives après chaque tour de scrutin, afin de recenser les problèmes rencontrés et de formuler des recommandations sur l'amélioration de la chaîne de commandement, la gestion des ressources humaines, les questions de logistique et la participation des médias.

31. En janvier 2018, le Président Weah a nommé un nouvel inspecteur général et trois nouveaux responsables adjoints issus des services de police. La responsable adjointe à l'administration, femme la plus gradée de la Police nationale libérienne, a été reconduite dans ses fonctions. En février, la Police nationale libérienne a procédé à une auto-évaluation pour déterminer ses points forts et ses points faibles, hiérarchiser les secteurs dans lesquels un développement institutionnel et opérationnel était requis et examiner les progrès accomplis dans l'application de la loi qui la régit. Les informations ainsi recueillies ont été prises en compte dans le programme de développement des services de police pour 2018, qui reflète les capacités structurelles et organisationnelles dont ces derniers ont besoin pour mener à bien leur tâche et protéger les citoyens.

## **C. Service libérien de l'immigration**

32. Au 30 mars 2018, le Service libérien de l'immigration comptait 2 606 agents (756 femmes), dont 63 % étaient déployés dans les zones frontalières.

33. Le Service libérien de l'immigration a pris d'importantes mesures pour améliorer la gestion et la sécurité des frontières pendant la période considérée. Pour ce faire, il a encouragé la mobilisation de la population dans les zones frontalières, mis en service le système d'information migratoire et d'analyse des données dans quatre points d'entrée officiels stratégiques et formé 212 officiers à la gestion intégrée des frontières. Appuyés par la MINUL et l'OIM, ces efforts visent à favoriser les migrations régulières et à lutter contre la criminalité transnationale.

34. Le Commissaire du Service libérien de l'immigration et son responsable adjoint à l'administration ont été reconduits dans leurs fonctions par le Président Weah. En février, le Service de l'immigration a procédé à une auto-évaluation pour déterminer ses points forts, ses points faibles et les grandes priorités de son développement institutionnel.



## **D. Appareil judiciaire et système pénitentiaire**

35. Les pressions liées aux élections ont été le principal sujet de préoccupation de l'appareil judiciaire pendant la période considérée. Le PNUD et la MINUL ont prêté leur concours aux mécanismes de règlement des différends électoraux de la Commission électorale nationale, du Ministère de la justice et de l'Ordre des avocats, dont l'efficacité a permis de renforcer la confiance dans l'impartialité et le sérieux de l'appareil judiciaire.

36. En novembre 2017, 60 magistrats nouvellement formés ont pris leurs fonctions dans 59 tribunaux répartis dans l'ensemble des 15 comtés. Le Libéria compte désormais 353 magistrats, qui siègent dans tous les comtés. L'Institut de formation judiciaire a commencé de former 60 nouveaux magistrats en devenir. Avec l'appui de la MINUL, les formateurs ont reçu une formation sur les droits de l'homme, sujet qui a également été intégré au programme de cours. Les prochaines formations traiteront également de l'égalité des sexes et de la violence sexuelle et sexiste.

37. En janvier 2018, diverses mesures ont été mises au point en ce qui concerne les directives relatives à la détermination des peines, l'aide juridictionnelle et une procédure orale pour les plaintes visant les avocats. Toutefois, le système judiciaire a continué de se heurter à des problèmes systémiques, qui ont eu des répercussions négatives sur les conditions de vie des détenus et la sécurité dans les établissements pénitentiaires ; neuf évasions ont été signalées. Au 30 mars, on comptait 1 496 personnes, soit 58 % de la population carcérale, en détention provisoire. Ce chiffre correspond à une baisse de 7 % depuis la publication de mon précédent rapport en juin 2017.

## **E. Forces armées du Libéria**

38. Au 30 mars 2018, les Forces armées du Libéria comptaient 1 948 éléments , en sus des 60 garde-côtes. L'armée libérienne bénéficie des conseils des États-Unis d'Amérique et de la CEDEAO. Par ailleurs, la MINUL a organisé des stages sur la neutralisation des explosifs et munitions et la planification des opérations et une formation préalable au déploiement à l'intention des 75 soldats libériens qui participent à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA).

39. L'armée a continué de se heurter à des difficultés opérationnelles, qui s'expliquent en partie par l'insuffisance des fonds qu'elle reçoit. Grâce à des projets à effet rapide, la MINUL a appuyé la rénovation de casernes dans les comtés de Grand Bassa et de Lofa, de façon à faciliter le déploiement de l'armée aux frontières avec la Côte d'Ivoire et la Guinée.

## **IV. Clôture de la Mission des Nations Unies au Libéria**

### **A. Composante militaire**

40. Depuis 2006, l'effectif militaire de la MINUL, dont le maximum autorisé avait été de 15 250 militaires, a été progressivement réduit. Le retrait des 434 militaires visés dans la résolution 2333 (2016) du Conseil de sécurité (une compagnie, les unités aériennes et médicales et les officiers d'état-major) s'est déroulé du 31 décembre au 30 mars. Le quartier général de la Force a officiellement été clos le 28 février avec le départ du commandant de la Force.

41. La force d'intervention rapide relevant de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) créée en application de la résolution 2162 (2014) du Conseil de sécurité et transférée à la MINUSMA conformément à la résolution 2295 (2016) du Conseil a cessé de se tenir prête à intervenir au Libéria du fait de la fin du mandat de la MINUL.

## **B. Composante police**

42. La composante Police de la MINUL, dont l'effectif maximum autorisé avait été de 1 795 policiers, a été progressivement réduit à 310 personnes au 28 février 2017, en application de la résolution 2333 (2016) (deux unités de police constituées et 50 policiers hors unités constituées regroupés à Monrovia). Son retrait a été échelonné du 31 janvier au 30 mars 2018, date du départ des derniers membres de la police des Nations Unies et du chef de la police civile.

## **C. Composante civile**

43. Le départ des 808 membres du personnel civil visés dans la résolution 71/304 de l'Assemblée générale, en date du 30 juin 2017, a été échelonné, compte tenu de la charge de travail et d'examens comparatifs, l'objectif étant que le mandat soit exécuté jusqu'au 30 mars 2018. Les départs ont été accélérés quand les activités de fond ont été relativement moins importantes. Au 30 mars, la MINUL comptait 521 membres du personnel civil, dont 174 recrutés sur le plan international, 269 sur le plan national et 74 Volontaires des Nations Unies ; 141 autres personnes seront parties au 30 avril. Du 1<sup>er</sup> mai au 30 juin, les 380 membres restants du personnel, chargés d'achever la liquidation de la Mission, partiront petit à petit.

## **D. Liquidation**

44. La liquidation d'une mission dont la présence logistique a été plus étendue que toute autre étant complexe, la MINUL a créé en septembre 2017 un comité directeur et un groupe de travail technique, qu'elle a chargé de superviser cette liquidation. Des spécialistes techniques ont également été chargés de prêter assistance, et les auditeurs externes et internes ont été informés des délais fixés pour l'examen des activités de la Mission compte tenu de l'archivage des dossiers et du départ du personnel.

45. L'accent a notamment été mis sur le fait que la liquidation devait être écologique. En juillet 2017, la MINUL était présente sur 79 sites, et au 30 mars 2018 sur 9, qui fermeront d'ici au 30 juin. À la fermeture de chaque site, l'agence libérienne de protection de l'environnement procède, conjointement avec la Mission, à une inspection, et certifie que le site a été fermé en respectant l'environnement.

46. La MINUL a fait don d'équipements aux entités gouvernementales et régionales, aux organisations non gouvernementales et aux organismes des Nations Unies, conformément au Règlement financier et règles de gestion financière en vigueur, après avoir évalué la viabilité des demandes. Elle a notamment cédé des bâtiments préfabriqués, des véhicules de transport de personnes ou de marchandises, des générateurs, du matériel médical et informatique et du mobilier de bureau ; une partie de la base de soutien logistique de la Mission du Port de Monrovia a été remise à la CEDEAO, qui s'en servira comme base avancée de soutien logistique de sa force d'intervention régionale.

## **E. Fautes graves, dont l'exploitation et les atteintes sexuelles**

47. Une campagne d'information active a été menée dans toutes les localités où des contingents de la MINUL ont été déployés depuis 2003. En collaboration avec le Bureau des services de contrôle interne, la Mission a répertorié plusieurs personnes ayant dénoncé d'anciens de ses agents. Dans le cadre d'une stratégie centrée sur les victimes, des mesures ont été prises pour répondre aux besoins médicaux, psychosociaux et juridiques des plaignants. Des projets à effet rapide ont offert des possibilités de formation professionnelle, à Monrovia, aux victimes et aux populations locales, l'objectif étant de réduire la stigmatisation et la vulnérabilité à l'exploitation. En outre, la Mission et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ont également lancé un programme d'alphabétisation des personnes victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles ou qui y était vulnérables.

48. Toutes les dénonciations enregistrées ont été transmises aux États Membres pour enquête, éventuellement conjointe avec l'ONU. L'Organisation continuera de suivre les conclusions des enquêtes pour lesquelles toutes les informations n'ont pas encore été communiquées par les États Membres concernés.

49. La MINUL a établi un plan pour faciliter la transmission de ses responsabilités à l'issue de sa liquidation. Toute allégation en suspens au 30 juin 2018 sera transmise à l'équipe régionale déontologie et discipline, basée à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), qui sera chargée de traiter les questions qui ne l'auront pas été. En outre, toute nouvelle allégation visant un ancien membre du personnel de la MINUL pourra être portée auprès du Bureau du Coordinateur résident, qui sera chargé de recevoir les plaintes et de les transmettre aux équipes déontologie et discipline, basées à la MINUSMA et au Département de l'appui aux missions, qui prendront les mesures d'examen et de suivi nécessaires, notamment en transmettant les dossiers pour enquêtes. La MINUL a également financé un projet conçu pour renforcer la capacité qu'a un gouvernement de réagir s'il reçoit des plaintes visant d'anciens membres du personnel de la Mission.

## **F. Sûreté et sécurité du personnel**

50. Aucun fait majeur en matière de sécurité du personnel ou des biens de l'ONU n'a été signalé entre le 1<sup>er</sup> juin 2017 et le 30 mars 2018. On a dénombré 105 accidents de la route impliquant des véhicules de l'ONU et un atterrissage d'urgence d'un avion de l'Organisation. Ont été enregistrés 1 vol à main armée, 6 cambriolages, 1 tentative de cambriolage, 2 vols, 1 tentative de vol et 3 incendies mineurs ayant touché l'habitation de membres du personnel des Nations Unies, ainsi que les faits de délinquance de rue suivants : 2 vols à main armée, 2 tentatives de vol à main armée, quatre cambriolages, 3 vols, 5 agressions, 6 faits d'intimidation, de harcèlement ou de menace de violence et 2 arrestations et mises en détention. Cinq membres du personnel des Nations Unies sont décédés de mort naturelle.

51. Du fait de la fin du mandat de la MINUL, il incombe pleinement au Gouvernement libérien d'assurer la sûreté et la sécurité du personnel et des installations des Nations Unies. Il reviendra au Département de la sûreté et de la sécurité d'assurer, en coordination avec trois agents de sécurité professionnels et cinq agents de sécurité auxiliaires locaux d'assurer la sécurité de l'équipe de pays des Nations Unies. Une salle radio commune sera en service 24 heures sur 24, avec l'étroite collaboration des responsables gouvernementaux de la sécurité.

## V. Évolution de la présence de l'Organisation des Nations Unies au Libéria

52. L'affectation de mon Représentant spécial pour le Libéria, Farid Zarif, a pris fin le 30 mars 2018, date correspondant à la fin du mandat de la MINUL. Conformément aux pratiques optimales suivies pour la clôture de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, la continuité de la direction des éléments de l'ONU encore présents sera facilitée par le maintien à son poste du Coordonnateur résident, au rang de Sous-Secrétaire général. À cet égard, le Représentant spécial adjoint, Yacoub El Hillo, qui continue d'exercer les fonctions de Coordonnateur résident et de Représentant résident du PNUD, a endossé le rôle du chef de la famille des Nations Unies au Libéria le 31 mars.

53. L'ONU s'emploie à renforcer le bureau du Coordonnateur résident, pour qu'il soit en mesure de répondre aux exigences stratégiques dans les domaines de l'analyse politique et économique, du maintien de la paix et de la médiation, et de la coordination sur le terrain, aidant ainsi le peuple et le Gouvernement libériens à pérenniser la paix. En août 2017, le Gouvernement et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) ont signé un accord autorisant la création d'un bureau de pays du Haut-Commissariat, lequel a commencé de fonctionner le 2 avril 2018. Parallèlement, depuis décembre 2017, le quartier général de la MINUL a été transformé en une Maison des Nations Unies, qui regroupera à terme 16 organismes, fonds et programmes, ce qui permettra de faire des économies d'ordre opérationnel et transactionnel tout en améliorant la cohérence, la coordination et les services.

54. L'information du peuple libérien sur l'évolution de la présence de l'ONU dans le pays demeure une priorité. À cette fin, une campagne d'information, à laquelle ont participé les organisations nationales de la société civile et les communicateurs traditionnels, a été menée pour que toutes les populations locales sachent que, en dépit de la fin de l'opération de maintien de la paix le 30 mars, l'équipe de pays des Nations Unies poursuivrait ses activités après le départ de la MINUL. Elle avait également pour objectif de sensibiliser aux questions essentielles pour le maintien de la paix et de la sécurité.

55. Un plan de transition intégré, établi conjointement par la MINUL, l'équipe de pays des Nations Unies et le Gouvernement libérien et ses partenaires de développement, adopté par décret (décret 91) le 10 janvier, fixe le cadre de la transition. Il porte sur le transfert des responsabilités à un nouveau gouvernement et l'évolution de la présence de l'ONU au Libéria.

56. La Commission de consolidation de la paix a assuré un accompagnement politique pour la transition de la MINUL à la nouvelle présence des Nations Unies. Elle a notamment organisé une réunion au niveau des ambassadeurs et des réunions d'experts sur la préparation et offert une enceinte pour examiner et appuyer la mise en œuvre du plan de consolidation de la paix. La Commission s'est dit disposée à continuer d'appuyer et d'accompagner le pays au-delà de la transition.

57. Le 23 mars, le Président Weah, la Vice-Secrétaire générale et mon Représentant spécial ont participé à Monrovia à une conférence intitulée « Libéria, c'est le moment », organisée par le Gouvernement pour lancer l'élaboration d'un nouveau programme de développement national pour la période 2018-2024. Outre les hauts responsables du Gouvernement et de l'ONU et les partenaires de développement, des jeunes et des représentants de diverses organisations de la société civile ont pu s'exprimer. Dans son discours, le Président Weah a réaffirmé qu'il restait déterminé à ce que tous les Libériens aient voix au chapitre pour l'avenir de leur pays. La Vice-

Secrétaire générale s'est félicitée de la place faite aux jeunes dans le nouveau gouvernement, et souligné que les femmes étaient des partenaires indispensables dont la participation contribuerait à améliorer la nation. Elle s'est également félicitée de l'intention de faire en sorte que la réconciliation nationale et la cohésion sociale servent de fondement au nouveau programme de développement. La conférence a donné au Gouvernement et à ses partenaires et à la société civile l'occasion d'exprimer leur gratitude à la MINUL pour le rôle qu'elle avait joué en jetant les fondations de la paix au Libéria.

58. Un fonds d'affectation spéciale pluripartenaire pour le Libéria a été créé ; sa mise en service ne saurait tarder. La mise en commun des ressources devrait permettre de renforcer la cohérence dans l'exécution, par l'ONU et les partenaires, des programmes conjoints visant à pérenniser la paix et régler les questions de développement prioritaires. La hiérarchisation des priorités se fera conformément au plan de la consolidation de la paix au Libéria, au plan de développement national à venir et aux objectifs de développement durable. Le Fonds pour la consolidation de la paix a apporté son concours mobilisateur au plan de consolidation de la paix à hauteur de 10 millions de dollars en 2017 et a indiqué qu'il était disposé à élargir ce concours aux domaines prioritaires du fonds d'affectation spéciale pluripartite en 2018.

59. La MINUL a également continuer de faciliter une participation régionale durable au Libéria, notamment en coopération avec le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS). Le 23 mars, le Président Weah et la Vice-Secrétaire générale ont participé à une cérémonie pendant laquelle la station de radio, les installations et le réseau de diffusion de la Mission ont été remis à la Commission de la CEDEAO, qui a commencé de diffuser des émissions de radio au Libéria, avec les mêmes journalistes, le 31 mars. À terme, la CEDEAO compte étendre la diffusion de la station de radio dans toute l'Afrique de l'Ouest, dans trois langues de la région. Les bâtiments abritant la station de radio étant contigus à la Maison des Nations Unies, elle a transféré son quartier général libérien et son système d'alerte rapide dans le complexe en février 2018.

## VI. Aspects financiers

60. Par sa résolution [71/304](#), l'Assemblée générale a ouvert, au titre de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018, un crédit de 110 millions de dollars destiné à financer le fonctionnement de la MINUL.

61. Au 20 mars 2018, le montant des contributions non acquittées au Compte spécial de la MINUL s'élevait à 26,4 millions de dollars. À la même date, le montant total des contributions non acquittées au titre de l'ensemble des opérations de maintien de la paix s'établissait à 2 256,2 millions de dollars.

62. Le remboursement des dépenses afférentes aux contingents et aux unités de police constituées a été effectué pour la période allant jusqu'au 31 janvier 2018, tandis que le remboursement des dépenses afférentes au matériel appartenant aux contingents a été effectué pour la période allant jusqu'au 31 décembre 2017, conformément à l'échéancier trimestriel.

## VII. Observations

63. Lorsqu'Ellen Johnson Sirleaf a remis le pouvoir au Président George Manneh Weah, le 22 janvier 2018 à midi à Monrovia, des milliers de Libériens et des dizaines de dirigeants régionaux et internationaux y ont vu un symbole historique : celui de la

fin de l'exclusion, consacrée par la Constitution qui, un siècle et demi durant, avait frappé l'immense majorité de la population ; la conclusion d'un quart de siècle de crise politique, et la cessation de brutales guerres civiles qui s'étaient succédé pendant 14 ans ; ils y ont également vu le présage de ce qui, au cours des 15 années qui suivraient, allait jeter les bases du relèvement d'après-conflit. L'investiture du Président Weah symbolisait la maturité démocratique naissante de la plus ancienne république d'Afrique et les avancées faites par le pays pour opérer sa transformation nécessaire après le conflit. Je tiens à rendre hommage à la Présidente Johnson-Sirleaf pour la contribution qu'elle a apportée à la consolidation de la paix et pour les autres réalisations accomplies durant les 12 années de son mandat.

64. Le Libéria est un pays qui vit en paix avec lui-même et avec ses voisins. En conséquence, le 30 mars, la MINUL a achevé son mandat. Il importe de replacer la situation dans son contexte historique : lorsque la MINUL a été déployée, en octobre 2003, le Libéria était un État en complète déliquescence et certaines zones de Monrovia ainsi que de l'intérieur du pays étaient contrôlées par trois factions belligérantes ; le secteur public s'était effondré ; les infrastructures étaient en ruines ; la Police nationale et l'armée avaient imploré et s'étaient divisées en de nombreuses factions ; ce qu'il restait du secteur de la sécurité était dominé par une multitude d'organismes créés par les régimes successifs pour persécuter les opposants politiques et réprimer les citoyens ; le secteur de la justice s'était désintégré ; plus d'un tiers de la population avait été déplacée ; quelque 80 % de femmes et de filles étaient victimes de violences sexuelles et les échanges économiques criminels, avec en tête l'exploitation illégale des ressources naturelles, étaient en plein essor. Malgré cet énorme handicap, le Libéria, accompagné par la MINUL, a parcouru un extraordinaire chemin vers sa transformation, se trouvant désormais à l'aube d'une ère nouvelle qui est porteuse de l'espoir d'une plus grande inclusion sociale et d'une participation à égalité de tous les citoyens libériens à la sphère politique et économique.

65. Je félicite le peuple libérien et ses dirigeants politiques pour les progrès accomplis dans le rétablissement de la paix et pour leur détermination à vivre le processus électoral dans un esprit pacifique. Je salue également le Conseil électoral national et la Cour suprême, qui se sont acquittés de leurs tâches avec professionnalisme et en toute indépendance, aidant ainsi à renforcer l'image de crédibilité que donne le processus électoral. Je me félicite par ailleurs du travail efficace, professionnel et pacifique que la Police nationale libérienne, en collaboration avec les autres organes de maintien de l'ordre, a accompli pour assurer la sécurité à travers tout le pays. Ces élections sont le signe, encourageant s'il en est, des moyens et des ressources dont disposent les institutions nationales de maintien de l'ordre, qui a eu pour effet de renforcer la confiance du public. Elles sont, en outre, la preuve d'une vérité sur laquelle je n'ai fait qu'insister, des années durant, dans mes rapports sur le Libéria, à savoir que pour consolider la paix durement acquise, il faudra déployer des efforts soutenus afin de mettre sur pied des institutions qui soient inclusives et exemptes de corruption et qui offrent des perspectives et des services à tous les citoyens.

66. Je tiens également à saluer le rôle essentiel joué par la société civile, qui a contribué à rétablir la paix au Libéria, et qui poursuit ses efforts inlassables pour maintenir cette paix obtenue au prix de sacrifices. Les chefs religieux et traditionnels et les représentants des femmes et des jeunes, tout comme les groupes d'observateurs des élections et les médias, ont apporté diverses contributions aux efforts collectifs déployés à l'échelle nationale pour assurer la tenue d'un processus électoral transparent et pacifique. Il s'agissait d'initiatives telles que, notamment, la Déclaration de la rivière Farmington et la Déclaration de paix des jeunes Libériens ainsi que des efforts de médiation qui ont abouti à la reconnaissance mutuelle, par les pouvoirs législatif et judiciaire, de leurs fonctions et responsabilités respectives,

conformément à la Constitution. La société civile aura toujours un rôle précieux à jouer, aux côtés du Gouvernement, sur la voie des réformes qu'il a empruntée, dans un esprit d'ouverture et de transparence.

67. Le nouveau Gouvernement a hérité de nombreux défis, notamment une situation économique désastreuse et un travail, jusqu'ici peu fructueux, entrepris pour combattre les causes profondes des conflits du Libéria, éliminer les inégalités structurelles, renforcer une gouvernance responsable et asseoir les fondements démocratiques d'une nation qui recueillent la volonté et les aspirations de tous les Libériens. Je suis heureux de constater que le Président Weah est déterminé à lutter contre la corruption, à promouvoir la bonne gouvernance et à progresser sur les fronts de la réconciliation nationale, de la réforme constitutionnelle et de la décentralisation – autant de processus essentiels pour contribuer à cicatriser les blessures du passé et à construire un avenir placé sous le signe de l'unité nationale, ou pour appuyer le programme de développement du Gouvernement en faveur des pauvres, aidant ainsi au maintien de la paix et jetant les bases d'un développement durable. En ce sens, la volonté, qui anime le Président, de changer les sensibilités et les mentalités de façon à amener les Libériens à se considérer comme constituant une seule et même famille, est essentielle : selon ses propres termes, la famille est telle un arbre, qui ploie mais ne rompt pas.

68. Je salue l'initiative dont a fait preuve le Président Weah en procédant d'urgence à une refonte du budget national pour surmonter les difficultés financières du pays, ainsi que les mesures qu'il a prises pour lutter contre la corruption. J'exhorte les partenaires du Libéria à soutenir ce nouveau gouvernement dans les efforts qu'il poursuivra pour pallier les carences actuelles, tout en œuvrant à une croissance économique qui génère les recettes dont le pays a besoin pour réduire sa dépendance vis-à-vis de l'aide des donateurs et en s'efforçant d'éviter les transactions préjudiciables aux niveaux national et local. Le Président Weah a également exprimé la volonté, bienvenue, de placer les objectifs de développement durable au cœur de son plan national de développement, afin que nul ne soit laissé pour compte, comme l'exige le maintien de la paix et la pérennisation du développement. Je me félicite en outre de l'intention, manifestée par les partenaires, d'aligner leur appui sur la vision du Gouvernement, comme ils se sont engagés à le faire lors de la manifestation dite « Liberia Moment ».

69. Toutefois, la consolidation de la paix exige l'entière participation du Gouvernement et des citoyens à un processus de réconciliation nationale large et authentique. Je suis encouragé de voir que le nouveau gouvernement est résolu à imprimer au processus de réconciliation nationale un nouvel élan s'appuyant sur une vision politique plutôt que sur des initiatives disparates n'ayant qu'un impact limité, typiques des efforts de réconciliation entrepris par le passé. Ce processus doit avoir pour but, notamment, l'adoption d'un concept de nation partagé par tous. Cette question est d'autant plus pertinente et potentiellement épineuse pour le Libéria que les blessures provoquées par le conflit, dont certaines ont été mises au jour lors du récent processus électoral, n'ont toujours pas guéri. Je continue d'insister sur l'importance qu'il y a à adopter une législation qui s'attaque aux causes profondes du conflit, notamment en abordant les questions de la réforme agraire et de la décentralisation, qui devraient être examinées en priorité et réglées sans plus tarder.

70. La jeunesse du Libéria a proclamé qu'elle était la gardienne de la paix – et elle l'a démontré. Il sera donc essentiel que le Gouvernement gère les attentes considérables d'une société majoritairement jeune, désireuse d'engranger les dividendes d'une transformation sociale et économique riche en possibilités et réductrice des inégalités. Pour gérer ces attentes, le nouveau gouvernement devra déployer, avec l'appui considérable de ses partenaires, des efforts colossaux et

chercher à s'engager véritablement à combler les fractures béantes du Libéria en s'intéressant au sort des populations les plus pauvres et les plus marginalisées, dans le cadre du programme de développement national. Je suis convaincu que ces réformes sont à la portée du peuple et du Gouvernement libériens.

71. La situation socioéconomique du Libéria persiste à se répercuter défavorablement sur les femmes et les filles, qui souffrent plus particulièrement d'un faible niveau d'instruction, de la pauvreté et de la mortalité maternelle et sont les premières cibles de la violence sexuelle et des pratiques traditionnelles néfastes. Je suis préoccupé lorsque, consultant les statistiques, je constate que le taux d'alphabétisation est de 80,6 % chez les hommes et de 54,8 % chez les femmes – ce qui illustre l'impact des obstacles qui barrent toujours la route aux filles à tous les niveaux, notamment en ce qui concerne l'éducation, et des risques qu'elles courent s'agissant des violences sexuelles et sexistes, des mariages et des grossesses précoces ainsi que d'autres formes de maltraitance. Je renouvelle donc mon appel au législateur pour qu'il accorde la priorité à l'adoption des lois, en suspens, porteuses d'autonomisation, en particulier le projet de loi sur la discrimination positive et l'égalité de représentation, visant à promouvoir la participation des femmes à la vie politique. J'exhorte également le législateur à modifier la loi sur la violence familiale pour assurer la protection des femmes et des filles contre les violences sexuelles et sexistes, en particulier pour lutter contre les mutilations génitales féminines.

72. Tout en me félicitant de l'augmentation – de 2 % à 18 % – du nombre de femmes recrutées par la Police nationale, j'engage le nouveau Gouvernement et les autres parties prenantes à lutter contre la marginalisation des femmes et les inégalités, conformément à la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité. Des progrès notables ont été accomplis, depuis 2003, en vue d'élaborer le cadre juridico-politique applicable au secteur de la sécurité, mais des lacunes subsistent : il faut encore, notamment, adopter une législation réglementant les sociétés de sécurité privées et moderniser le Bureau de l'administration pénitentiaire et le Service national de lutte contre l'incendie du Libéria. Il sera essentiel, en outre, que le Conseil national de sécurité examine, à titre prioritaire, la stratégie nationale de sécurité révisée, assurant par ailleurs la formation du Bureau du Conseiller pour les questions de sécurité nationale. J'exhorte le Gouvernement libérien à s'attacher en priorité à la mise en œuvre intégrale des lois sur la police et l'immigration, et notamment à l'instauration de ses organismes civils de contrôle. J'engage également le Gouvernement à mobiliser des ressources supplémentaires pour remédier aux faiblesses structurelles de ses systèmes de droit formel et de droit coutumier et pour les harmoniser, en examinant d'urgence les nombreuses recommandations relatives à la réforme du secteur de la justice qui, bien qu'acceptées à l'échelle nationale, n'ont toujours pas été appliquées, notamment en réglant la question du taux excessivement élevé de détentions provisoires. Enfin, j'encourage vivement les donateurs et les partenaires à collaborer étroitement avec l'ONU et à maintenir leur appui aux secteurs de la justice et de la sécurité du Libéria dans les années à venir.

73. Le retrait de la MINUL met fin à la phase de maintien de la paix du travail accompli par l'ONU dans la sous-région de l'Union du fleuve Mano qui, à une époque, a également accueilli des opérations menées en Sierra Leone et en Côte d'Ivoire. Tous les efforts de maintien de la paix que l'ONU y a déployés reposaient sur les bases jetées par des organisations régionales, notamment l'Union du fleuve Mano, la CEDEAO et l'Union africaine. C'est pourquoi je suis très heureux que Radio MINUL constitue un pôle de radiodiffusion pour la région de la CEDEAO et que la chaîne se mette immédiatement à diffuser ses émissions au Libéria, tout en visant à une pleine couverture régionale, avec le soutien du Service de radiodiffusion libérien. Je me félicite par ailleurs que la force en attente de la CEDEAO puisse réutiliser une partie de l'ancienne base logistique de la MINUL. Nonobstant la clôture de



l'opération de maintien de la paix, l'ONU continuera de collaborer étroitement avec le Libéria pour l'aider à surmonter ses difficultés en termes de pérennisation de la paix et de réalisation du développement durable, notamment en modernisant et en renforçant les bureaux du Coordonnateur résident et, plus largement, de l'équipe de pays des Nations Unies, qui disposera d'un bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme spécialement affecté à ses besoins. Cet arrangement permettra de préserver les réalisations de la MINUL, tout en contribuant à la poursuite du dialogue autour des problèmes persistants que connaît le pays en matière de droits de l'homme.

74. Je suis extrêmement fier du rôle joué par la MINUL pour rétablir et maintenir la paix au Libéria. J'exprime ma profonde gratitude à chacun des membres du personnel civil et du personnel en tenue qui ont servi lors du déploiement de la MINUL et à leurs familles, et rends un hommage particulier aux 202 Casques bleus qui ont perdu la vie au service de la paix au Libéria. Je tiens à remercier mon Représentant spécial pour le Libéria, Farid Zarif, du rôle prépondérant qu'il a joué, et à ses prédécesseurs, qui ont tous contribué à l'exécution du mandat de la MINUL. Je remercie, enfin, les pays fournisseurs de contingents de la MINUL et salue, en particulier, le rôle de la CEDEAO, dont les Casques verts ont ouvert la voie à la MINUL, ainsi que l'Union africaine, l'Union du fleuve Mano, l'Union européenne et les autres organisations régionales, multilatérales et bilatérales, les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, les organisations non gouvernementales et les autres partenaires, de la contribution inestimable qu'ils ont apportée au rétablissement de la paix au Libéria.

**Annexe****Mission des Nations Unies au Libéria : effectifs militaires  
et de police au 31 mars 2018**

<i>Pays</i>	<i>Composante militaire</i>				<i>Unités de police constituées</i>	<i>Policiers</i>
	<i>Observateurs militaires</i>	<i>Officiers d'état-major</i>	<i>Soldats</i>	<i>Total</i>		
Allemagne	–	–	–	–		–
Bangladesh	–	–	–	–		–
Bénin	–	–	–	–		–
Bhoutan	–	–	–	–		–
Chine	–	–	–	–	–	–
Égypte	–	–	–	–		–
États-Unis d'Amérique	–	–	–	–		–
Fédération de Russie	–	–	–	–		–
Gambie	–	–	–	–		–
Ghana	–	–	–	–		–
Inde	–	–	–	–		–
Kenya	–	–	–	–		–
Népal	–	–	–	–		–
Nigéria	–	–	–	–	12	–
Norvège	–	–	–	–		–
Pakistan	–	–	12	12		–
Pologne	–	–	–	–		–
République de Corée	–	–	–	–		–
Roumanie	–	–	–	–		–
Sénégal	–	–	–	–		–
Serbie	–	–	–	–		–
Suède	–	–	–	–		–
Togo	–	–	–	–		–
Turquie	–	–	–	–		–
Ukraine	–	–	–	–		–
Zambie	–	–	–	–		–
<b>Total</b>	–	–	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	–



Map No. 4211 Rev. 45 UNITED NATIONS  
March 2018 (colour)

Department of Field Support  
Geospatial Information Section (formerly Cartographic Section)